

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt et un, le 16 septembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Chantal BEQUILLARD, Thomas BIETRY, Anne-Catherine BOBILLIER, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Philippe CHEVALIER, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Christian GAILLARD, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Emmanuelle PALMA GERARD, Nicolas PETERLINI, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Jean Michel TALON, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Hervé FRACHISSE **membres suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et messieurs Lounès ABDOUN SONTOT, Catherine CLAYEUX, Gilles COURGEY, Patrice DUMORTIER, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Sophie GUYON, Anaïs MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Virginie REY, Françoise THOMAS, Jérôme TOURNU et Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir : Gilles COURGEY à Thomas BIETRY, Anaïs MONNIER à Hamid HAMLIL, Robert NATALE à Sandrine LARCHER, Françoise THOMAS à Frédéric ROUSSE et Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 9 septembre 2021	Le 9 septembre 2021	En exercice	50
		Présents	35
		Votants	39

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Jean RACINE est désigné.

2021-06-14 Budget Pôle touristique de Brebotte-Décision Modificative n°2

Rapporteur : Sandrine LARCHER

Vu la délibération 2019-04-09 du 23 mai 2019 portant sur le bail de l'Auberge du canal à BREBOTTE,

Vu la délibération du budget annexe 2021-03-15C,

Vu la délibération d'annulation des loyers 2021-05-38,

Suite aux problèmes d'odeurs nauséabondes persistantes et de dysfonctionnement du chauffage depuis l'ouverture de l'établissement en aout 2019, il a été décidé par délibérations en date du 01 juillet 2021 d'annuler les loyers pour la période de juillet 2020 à aout 2021.

Pour ce faire il est nécessaire de réajuster le budget annexe de Brebotte section fonctionnement.

Réajustement de crédits

Il est prévu d'affecter du budget général au chapitre 77 du budget annexe de Brebotte la somme de 12 000 € correspondant à l'annulation de 6 loyers de juillet à décembre 2020.

Il est donc nécessaire, pour réajuster le budget annexe de Brebotte de passer les écritures suivantes :

Fonctionnement : Dépenses : Chapitre 67 Compte 673 + 12 000,00 € HT
 Recettes : Chapitre 77 Compte 774 + 12 000,00 € HT

90053 Code INSEE	Communauté de Communes du Sud Territoire Pôle touristique Brebotte(60002)	DM n°2 2021
---------------------	--	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

Annulation loyer COVID 07 a 12 2020

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-774 : Subventions exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 000,00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	12 000,00 €	0,00 €	12 000,00 €
Total Général		12 000,00 €		12 000,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver la décision modificative n°2 du Budget pôle touristique de Brebotte .

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Le Président,

Et publication ou notification le **VENDREDI 24 SEP. 2021**

Le Président,

